

CORRESPONDANCES.

Monsieur le rédacteur,

J'ai lu sur trois numéros de votre journal trois correspondances différentes dont les auteurs avaient pour but de scier comme on dit un de mes amis. Bien que mon ami soit un petit peu excentrique, j'aime à dire qu'il ne l'est pas au point de ne pas entendre raison, et qu'il a bien ri en lisant les espiègleries de quelques malins plaisants et que s'il ne leur répond pas c'est parce qu'il sait qu'il faut que tout le monde s'amuse aux dépens les uns des autres, et que quand la critique ne dépasse point les bornes de la vie privée, on doit rire et non se choquer.

SACREBLEURE.

Monsieur le rédacteur,

L'autre soir, profitant de l'absence du père de mademoiselle L., monsieur Prime Zozo demande à celle-ci de vouloir bien aller passer la veillée avec lui chez un de ses parents. La demoiselle accepte l'invitation



et les voilà en route.

Après l'introduction faite, les dames connaissant que le dit sieur Zozo est très fort dans les chansons comiques accompagnées de tours de force &c, le prient de vouloir bien en chanter quelques unes. Que ne fait-on pas pour les dames ! Mon-

sieur Zozo ne se fait pas prier longtemps et



le voilà donc debout dans sa position la plus comique.

Voyant qu'il ne mettait pas un terme à ses étonnantes farces, mademoiselle L. lui frappant sur l'épaule lui demande en grâce de la reconduire chez elle, ce qu'il fait sans trop retarder. Cependant, les heures s'étaient écoulées depuis leur départ le père de la demoiselle arrive chez lui, apprend que sa fille est sortie sans sa permission avec un individu qu'il ne connaît point et qu'elle n'est pas encore de retour; il est si surpris et si indigné qu'il prend le parti d'attendre l'arrivée du couple. Enfin la porte s'ouvre. A peine Zozo et sa compagne ont-ils franchi le seuil de la porte, que le père de la demoiselle sortant à pas de loup de sa cachette, s'avance et



saisissant le petit Zozo: Ah! mairaud! s'écric-t-il d'une voix de stentor. Zozo n'en

veut pas attendre d'avantage, et lâchant le bras de la demoiselle il s'en-suit à toutes jambes. Au moyen de cette fuite précipitée il l'échappe belle et en est quitte pour quelques contusions à la partie postérieure de l'épine dorsale.

MISTIGRI.

N. B. Prochainement je ferai crayonner le portrait de quelques autres comiques qui appartiennent à la bande de cretins ou plutôt à la clique de fabricants de libelles qui barbouillent l'ignoble feuille de chou que l'imprimeur Grenier se charge de distribuer pour l'amusement des gens de son calibre.

ANNONCES.

A VENDRE.

Un emplacement de 40 pieds de front sur 60 pieds de profondeur, avec une maison en bois dessus construite; mansardes, etc. Situé à Saint Sauveur, rue Chenais, près de l'église, cet emplacement est un poste avantageux pour le commerce. Le tout est en bon état. Conditions faciles. S'adresser à M. le notaire Gauvreau, Saint Roch, rue Desfossés ou sur le lieu même au propriétaire soussigné.

JOSEPH FRASER,

Epicier.

Québec, 24 août 1859.

AVIS.

Deux ou trois messieurs seront reçus comme pensionnaires; et, au besoin, deux chambres peuvent être louées pour messieurs et dames.

S'adresser au soussigné rue Saint-Martin No 12, près de la porte du Palais.

GODFROY SAINT-PIERRE

Quebec 13 juillet 1859.

A VENDRE.

Un emplacement de 40 pieds de largeur sur 60 de profondeur avec une maison en bois, à un étage, située au faubourg Saint Roch, rue Saint Antoine, numéro 62. Aussi une boutique de boulanger en pierre à deux étages; le tout en bon état. Conditions faciles. S'adresser sur les lieux au propriétaire.

N. MINGUY.

3 novembre, 1858.

A VENDRE.

Un emplacement de 40 pieds de front sur 65 de profondeur, avec mur mitoyen d'environ 40 pieds de hauteur, situé sur le côté sud de la rue d'Aiguillon.

Conditions faciles. S'adresser au soussigné.

L. M. DARVEAU, N. P.

4 août 1859.

L. M. DARVEAU, PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR